



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ostréiculture

Question au Gouvernement n° 3039

Texte de la question

CRISE OSTREICOLE DU BASSIN D'ARCACHON

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène des Esgaulx, pour le groupe UMP.

Mme Marie-Hélène des Esgaulx. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, le déchaînement médiatique dont ont été victimes les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon, au mois de septembre dernier, a violemment ébranlé une profession déjà fragile et profondément ému toute la population. L'ostréiculture est en effet une composante essentielle de l'identité du bassin d'Arcachon, qui demeure indispensable à la préservation de notre cadre de vie.

L'annonce de l'ouverture d'une information judiciaire pour deux décès inexpliqués a injustement jeté le discrédit sur notre production ostréicole. En effet, nous savons aujourd'hui que ces deux décès n'avaient rien à voir avec la consommation des huîtres - ce dont nous n'avions du reste jamais douté. Monsieur le ministre, les fêtes de fin d'année approchent, les Français sont en droit de consommer des huîtres en toute connaissance de cause et les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon d'être réhabilités. Je vous demande par conséquent de nous confirmer que l'état sanitaire des coquillages du bassin d'Arcachon est satisfaisant, de manière à permettre aux professionnels d'engager une vraie campagne de communication avec le soutien des collectivités locales et de l'État.

Aujourd'hui, le sentiment général est que le bassin d'Arcachon n'est pas traité à l'égal des autres centres ostréicoles. Si, malgré tout ce qu'on leur fait subir, les souris d'expérience sont encore vivantes, si la qualité de l'eau est extraordinaire et si les décès ne sont pas liés à la consommation d'huîtres, on ne peut que conclure à la paranoïa de certains scientifiques déconnectés de la réalité ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Cela alimente d'autant plus la rumeur saugrenue d'un complot visant à supprimer l'ostréiculture du bassin d'Arcachon.

Monsieur le ministre, pourriez-vous lever toutes ces ambiguïtés (*" Trop tard ! " sur les bancs du groupe socialiste*) et nous préciser de quelle manière le Gouvernement entend conforter l'activité ostréicole dans le bassin d'Arcachon ? J'attire tout particulièrement votre attention sur le sort des jeunes ostréiculteurs, qui ne peuvent pas invoquer les calamités agricoles et devraient donc bénéficier d'une procédure spécifique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Dominique Bussereau, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Madame la députée, vous avez parlé avec passion de ce bassin d'Arcachon que vous représentez à la fois en tant que députée et élue municipale - comme d'autres députés, tels M. Quentin ou M. Couanau.

Ce qui est arrivé aux ostréiculteurs du bassin d'Arcachon est grave, puisque deux années de suite nous avons dû interrompre la commercialisation des huîtres, les résultats de certains tests indiquant un problème sanitaire. Aujourd'hui, après m'en être entretenu avec Xavier Bertrand sous l'autorité de M. le Premier ministre, je suis en mesure de vous annoncer que les résultats des tests sont excellents, à Arcachon comme dans tous les bassins ostréicoles français. Nous avons pris la décision de procéder à un nouveau test dans quelques jours, le dernier avant les fêtes de fin d'année qui constituent le moment le plus important de la saison ostréicole.

Vous avez bien raison de critiquer ceux qui s'emparent de cette crise pour des raisons politiciennes.

M. Jacques Desallangre. À qui pensez-vous ?

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Il faut maintenant dire à tous les consommateurs que les huîtres de France restent un produit de grande qualité. Le ministre de la santé et moi-même allons rencontrer l'ensemble des producteurs afin de les rassurer et de mettre au point ensemble une méthode de travail. Nous allons effectivement, comme l'a souhaité le Premier ministre, lancer une vaste campagne de promotion des huîtres de France, l'un des meilleurs produits de notre pays ! J'engage tous les députés présents dans l'hémicycle à manger des huîtres.

M. Jacques Desallangre. On en mange !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Elles mettent de bonne humeur, ce qui peut être utile par les temps qui courent, et ont même d'autres vertus que je n'évoquerai pas ici ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Pourquoi ne pas organiser une dégustation d'huîtres, notamment d'Arcachon, à l'Assemblée nationale ? (*Rires sur divers bancs.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Des Esgaulx](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3039

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 novembre 2006